



....demande de pret pour projet traitement des eaux afrique....

Par **aromeb74**, le **05/01/2010** à **21:19**

Bonjour,rrnrnEtant en cours de création d'un projet associatif de grande envergure en Afrique, je souhaiterais connaître les démarches à réaliser et surtout les reponsabilité de l'association ou des dirigeants dans une demande de prêt.rnrnEn effet, pour mener à bien mon projet, et sans compter sur d'éventuelles subventions des collectivités territoriales et autres partrenaires, est il possible selon vous de pouvoir emprunter environ 400 000 € ?rnrnSi oui, qui est le responsable du prêt ? l'association, le président, le chef de projet ?rnrnQuel apport faut il au minimum ?rnrnMerci d'avance